

Dépôt des dossiers avant le 15 juin 2022



Participer au « Prix Initiative et projet » de l'AFPSSU pour 2021 - 2022

« Prix Anne-Colette Cossart »

De l'école à l'université : le corps en mouvement pour grandir, apprendre et communiquer



Tableau « Les danseuses » A-C Cossart

L'Association Française de Promotion de la Santé Scolaire et Universitaire est une association engagée depuis 1938 auprès des acteurs concernés par la santé, le bien-être et la réussite personnelle des jeunes scolarisés de la maternelle à l'Université

Elle a l'agrément national du ministère de l'éducation nationale au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public. Arrêté du 19-1-2011 au BO du 3 mars 2011.

Contexte

Depuis 2008, l'AFPSSU propose de valoriser et de récompenser des projets innovants de la maternelle à l'université, en vue d'un mieux-être et un mieux vivre des écoliers, des collégiens, des lycéens et des étudiants dans tous les aspects du cursus de leur scolarité et de leur vie sociale. L'AFPSSU se préoccupe notamment :

1. **des relations** : relations positives entre tous, collaboration, entraide, respect mutuel, respect de la diversité, investissement de l'ensemble de la communauté scolaire, participation des parents aux décisions, vision partagée parents professeurs sur l'apprentissage et le comportement
2. **des apprentissages** : apprentissages reliés au quotidien, créativité valorisée, participation encouragée, apprentissage social, émotionnel et éthique en lien avec les disciplines, développement professionnel, outils de mesure pour améliorer et encourager l'apprentissage
3. **de la santé** : au sens de bien-être physique, mental, social
4. **de la sécurité** : sécurité physique et émotionnelle des enseignants et des élèves, tolérance à la différence, prévention et prise en charge du harcèlement, résolution des conflits.
5. **de l'environnement physique** : Hygiène, sécurité, espace de vie et d'échanges, toilettes etc.
6. **du sentiment d'appartenance** : sentiment d'appartenir à la communauté scolaire, engagement, coopération des professeurs et des élèves

Anne-Colette Cossart a porté ces appels année après année, organisant le fil rouge de nos retrouvailles tandis que les thèmes des journées scientifiques de l'AFPSSU se multipliaient. En avril 2020, Colette nous a quittés. Nous souhaitons lui rendre hommage à travers la pérennisation de cette action qui a permis de belles rencontres et mis en valeur de superbes initiatives locales, justement récompensées.

L'orientation choisie cette année fait référence au thème de la **prochaine Journée Scientifique de l'AFPSSU prévue le 26 novembre 2021 à Paris (Académie de médecine)**, qui portera sur :

De l'école à l'université : le corps en mouvement pour grandir, apprendre et communiquer

Quelles sont les initiatives concernées ?

En 2020, l'entrée de la covid dans nos vies, matérialisée par la première période de confinement du mois de mars, a entraîné nombre d'entre nous à réinventer le quotidien, le travail, l'école. Par la limitation de l'activité physique qu'elle a générée, elle a fait prendre conscience à la majorité d'entre nous de l'importance de l'épanouissement par le corps. En libérant l'imaginaire, elle a ouvert des champs nouveaux. Les expériences se sont multipliées, mues par la nécessité de faire reconnaître la place de ce corps. Des besoins qu'on ne laissait plus forcément s'exprimer ont refait surface.

Dans ce courant, enseignants et élèves mais aussi de nombreuses autres professions et associations se sont montrés actifs et créatifs, concevant ensemble de belles initiatives. Qu'elles aient été créées pendant le confinement, à l'occasion du retour dans les établissements entravé par les gestes barrières, ou durant l'année scolaire 2021-22, le présent appel à projet de l'AFPSSU concerne toutes les initiatives (de la maternelle à l'université) dont les objectifs sont centrés sur une approche globale et multidisciplinaire de mise en valeur du corps en mouvement malgré les contraintes physiques et sanitaires.

A qui s'adressent ces prix ?

A tout organisme à but non lucratif n'ayant pas déjà bénéficié de subvention

Aux équipes des établissements scolaires et universitaires, aux services hospitaliers publics ou privés participant au service public, qui accueillent des enfants, adolescents et jeunes adultes ;

Aux conseils généraux

Aux collectivités locales et territoriales

A tout autre organisme œuvrant en étroite collaboration avec des équipes de santé scolaire et universitaire

Aux associations, clubs de prévention, centres sociaux etc...



Tableau « Détacher la lune » AC Cossart

Les critères de sélection des dossiers

Dépôt des dossiers avant le 15 juin 2022

- Projet novateur réalisé par une équipe pluridisciplinaire : aucune démarche individuelle ne sera retenue
- Actions inscrites dans le temps qui peuvent être déjà élaborées et à poursuivre
- Participation effective des élèves ou des étudiants
- Dossiers respectant les recommandations de soumission transmises

Constitution des dossiers (modèle de présentation à suivre impérativement)

- L'ensemble du dossier de candidature n'excèdera pas une dizaine de pages et s'inscrira dans les recommandations rédactionnelles suivantes :
- **Titre:** précis et court (5 à 7 mots), il doit refléter votre travail et être compréhensible
- **Auteurs:** pour l'ensemble de l'équipe :
 - préciser l'organisme/institution, les noms, prénoms, fonctions et titres exacts, services, ville et département, **adresses électroniques et l'adresse URL du site si vous en avez un.**
 - Indiquer le nom et les coordonnées du référent à contacter : **email et téléphone**
 - **Votre logo**
- **Résumé:** 3 à 4 phrases courtes mettant en avant les points essentiels de votre article. Il doit donner envie au lecteur de lire votre document et permettre d'appréhender d'emblée le contenu de votre travail.
- **Mots clés:** 5 mots clés essentiels utilisés par les moteurs de recherches d'informations.
- **Introduction** (La problématique qui vous a conduit à construire ce projet...)
- **Présentation de l'action :**
 - Objectifs de l'action :
 - Description de l'action : préciser
 - les partenariats de votre action (nature et implication),
 - le type d'action, les méthodes et outils,
 - le nombre d'enfants, adolescents, jeunes adultes concernés par le projet en précisant s'ils sont acteurs du projet
 - L'association éventuelle des parents à votre démarche
 - la date du début de l'action et le calendrier prévisionnel
 - Evaluation de l'action : Indicateurs prévus pour l'évaluation, modalités d'évaluation, résultats attendus
- **Conclusion:** bilan et perspectives
- **Bibliographie:** constituée de références à des livres, articles et/ou de sites internet, textes réglementaires, rapports. Elles doivent être complètes : auteur, titre, année de parution, éditeur.
- **Annexes :** transmission des supports utilisés

Procédure et calendrier

Téléchargement : Le dossier de candidature est téléchargeable sur le site de l'AFPSSU, ci-après : [AFPSSU-Accueil](#)

Dans la mesure du possible, nous vous remercions d'informer par email l'AFPSSU **avant le 15 avril 2022** de votre projet de déposer un dossier afpssu-prix-colette.cossart@outlook.fr

Envoi des dossiers : sous forme électronique ET par voie postale : merci **de ne pas** faire d'envoi « en recommandé avec AR »

Le dossier complet sera envoyé avant le 15 juin 2022

1 - sous format numérique par mail à afpssu-prix-colette.cossart@outlook.fr

2 - et sous format papier par voie postale (1 exemplaire) à :

AFPSSU - 125 rue Notre Dame des Champs 75006 PARIS

Traitement des dossiers :

- * Les projets reçus feront l'objet d'une présélection.
- * Après vérification du respect des normes de soumission, les dossiers seront examinés par un comité d'experts.
- * Les décisions vous seront communiquées par voie électronique avant le 15 septembre 2022
- * **3 prix : 1000€ - 750€ - 500€** seront remis lors du colloque de novembre 2022 aux représentants des équipes lauréates présentes.
- * Les projets des lauréats seront publiés **sur le site de l'AFPSSU**
- * Les équipes primées **publieront un article** présentant leur projet dans **la revue de santé scolaire et universitaire**

Les lauréats s'engagent donc à :

- À être présents ou être représentés le jour du colloque
- À autoriser la publication de leur travail sur le site de l'AFPSSU
- À mentionner le prix reçu de l'AFPSSU dans toute publication et communication relative aux travaux effectués et primés.
- À rédiger un article pour la revue de santé scolaire et universitaire publiée par les éditions Elsevier Masson

Anne-Colette à l'AFPSSU

Présidente du jury de l'appel à initiatives, Colette s'y est investie à plein temps. Comme en ont témoigné les participants, quelle que soit la dimension du projet présenté, elle le considérait, avec la plus grande attention.

Elle savait accueillir et mettre en confiance chaque équipe, avant son passage devant l'assemblée, tout en gérant à la minute près, l'énorme machine des appels à initiatives.

Ses attentions chaleureuses, sa gentillesse, ses paroles toujours bienveillantes ont favorisé un climat de grande convivialité que nous espérons pérenniser.







